

INSPECTION-CONTRÔLE

en EHPAD et dans les établissements
pour personnes en situation de handicap

FORMATION CONTINUE

Contact : projets-min-ic@ehespf.fr



Module 1 : Fondamentaux de l'inspection-contrôle

Durée :

6h en autonomie + 7h en
synchrone (à distance)



Cible :

Agents des ARS qui
participent au plan de
contrôle PH et/ou EHPAD



Responsable de formation :

David Larrose, Enseignant
EHESP



Programme et compétences visées

Distinction inspection,
contrôle, évaluation et audit

01

Organisation de l'inspection-
contrôle au niveau national

02

Autorités et agents de contrôle,
police administrative et judiciaire

03

Objectifs de l'inspection,
personnes et outils ressources

04

Droits et obligations des
inspecteurs

05

Rôle et rédaction du rapport
d'inspection

06

Écarts, remarques, injonctions,
prescriptions et recommandations

07

Motivation et suivi de la
décision finale

08

Communicabilité du rapport
d'inspection

09

Connaître les **cadres juridiques**
applicables à l'inspection-contrôle

Sensibiliser aux **bonnes
pratiques** d'inspection-contrôle

Rappeler les **prérogatives** des
agents de contrôle des ARS

Acquérir les connaissances pré-
requisées pour **suivre le module 2**

Je m'inscris

DATES 2026

Session 2 : À votre rythme du 14 septembre au 5
octobre, puis ensemble le 6 octobre (de 9h à 17h).
Candidature jusqu'au 14 août.

En savoir plus



Capsules vidéos à suivre avant le
temps de formation en synchrone